

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 20 octobre 2015 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n°91-1034 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (Mines Saint-Étienne), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2013 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne - Mme Plateau (Brigitte),

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Devulder (Nathalie), directrice du développement durable de Réseau transport d'électricité (RTE), est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, au titre des personnalités choisies en raison de leurs compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles, en remplacement de Mme Plateau (Brigitte), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 octobre 2015.

EMMANUEL MACRON